

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

COMMUNIQUÉ

Dispositif d'accompagnement des supporters sénégalais à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA 2026

Dans le cadre de la participation du Sénégal à la Coupe du Monde de la FIFA 2026, qui se déroulera aux États-Unis d'Amérique, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet 2026, le Ministère de la Jeunesse et des Sports informe les compatriotes établis aux États-Unis d'Amérique et au Canada, désireux de soutenir l'Équipe nationale lors de ses matchs à New Jersey et à Toronto, qu'un dispositif spécial d'accompagnement a été mis en place.

À ce titre, un quota de **400 billets d'entrée par match** sera mis à leur disposition. Ce quota a été défini en tenant compte du coût particulièrement élevé des billets, largement relevé par l'opinion publique nationale et internationale.

Mise en place d'un Comité ad hoc

Pour assurer la gestion transparente et équitable de ce dispositif, un Comité ad hoc a été institué en étroite collaboration avec les Missions diplomatiques et consulaires du Sénégal. Ce Comité est composé de :

- Un (01) représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Deux (02) agents par Mission diplomatique et consulaire concernée ;
- Les Présidents des associations de Sénégalais établis dans les juridictions concernées.

Missions du Comité ad hoc

Le Comité est notamment chargé de :

- Assurer la liaison avec les associations et autres regroupements de Sénégalais ;
- Informer les compatriotes et recenser les personnes souhaitant bénéficier du dispositif ;
- S'appuyer sur les présidents d'associations pour l'identification et l'enregistrement des supporters ;

- Coordonner la répartition des billets destinés aux associations dans le respect des principes d'inclusion, d'équité et de transparence ; Veiller au bon déroulement des opérations de mobilisation et d'encadrement des supporters sénégalais.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter du **mardi 9 juin 2026**.

Les listes d'enregistrement devront comporter les informations suivantes :

- Nom et prénom(s) ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse électronique (e-mail) ;
- Numéro de carte consulaire ou tout document attestant de la nationalité sénégalaise et du lieu de résidence ;
- Numéro de passeport.

Répartition des billets

Sur la base des listes reçues, le Comité ad hoc procédera à la répartition des billets au prorata du nombre d'inscrits et communiquera publiquement le nombre de billets attribués.

Lorsque le nombre de demandeurs excédera le quota disponible, les bénéficiaires seront désignés par tirage au sort, dans les conditions les plus transparentes.

Par souci d'équité, tout supporter ayant déjà bénéficié d'un billet ne pourra être retenu à nouveau qu'après que l'ensemble des autres inscrits auront eu la possibilité de bénéficier du programme.

Transmission des listes définitives

Quarante-huit (48) heures avant chaque rencontre de l'Équipe nationale du Sénégal, les Présidents des associations devront transmettre au Comité ad hoc la liste nominative définitive des supporters retenus.

Seules les personnes figurant sur cette liste pourront bénéficier des billets.

La transmission des billets s'effectuera selon les modalités arrêtées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et les autorités compétentes, après vérification de l'identité des bénéficiaires.

Conditions d'utilisation des billets

Les billets attribués sont strictement personnels et non transférables, conformément aux règles établies par la FIFA et aux spécificités liées à leur production.

Un contrôle rigoureux de l'identité des détenteurs sera effectué à l'entrée des stades par le personnel habilité de la FIFA.

Coordination du dispositif

Dans le cadre de cette opération, l'Ambassade du Sénégal à Washington D.C., l'Ambassade du Sénégal à Ottawa, le Consulat général du Sénégal à New York ainsi que le Comité ad hoc assurent exclusivement la coordination, la supervision et le suivi des activités.

Nota Bene : Concernant les matchs susceptibles de se dérouler au Mexique, les dispositions d'accompagnement seront évaluées en fonction de l'évolution de la compétition.

Appel à la mobilisation

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports lance un appel à l'ensemble de la diaspora sénégalaise afin de se mobiliser massivement pour soutenir l'Équipe nationale du Sénégal dans un esprit de patriotisme, de solidarité et de fair-play.

Ensemble derrière les Lions pour porter haut les couleurs du Sénégal.

Fait à Dakar, le 9 juin 2026

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Pour le Ministère de la Jeunesse
et des Sports et par Délégation
Le Secrétaire Général



MOUSSA DIAGNE